

**Arrêté du 7 juin 2011 fixant la répartition des sièges aux commissions administratives paritaires nationales compétentes à l'égard du personnel de direction (corps des directeurs d'hôpital)**

07/06/2011

Cet arrêté fixe la répartition des sièges aux commissions administratives paritaires nationales compétentes à l'égard du personnel de direction d'hôpital.